

Charte écocitoyenne du CME

Les enfants du CME de la commission environnement ont voulu créer un outil pour sensibiliser la population aux gestes éco-responsables. C'est ainsi qu'est né la Charte écocitoyenne pour la protection de notre planète.



Les enfants du CME ont rencontré Bénédicte Bourgoïn, thermicienne, qui leur a apporté des informations sur les énergies renouvelables, l'économie d'énergie et les gestes écocitoyens. À l'issue de cette rencontre, ils ont voulu agir et c'est ainsi qu'est née la Charte.

Ils ont ensuite réfléchi ensemble aux points qui leur semblaient importants, aux messages qu'ils voulaient transmettre mais aussi à la présentation et aux couleurs choisies. Après un travail en collaboration avec le service communication, la charte a été finalisée. Elle sera bientôt visible dans les écoles et sur différents supports de communication de la ville.

LA CHARTÉ

"La nature est vitale pour nous, alors protégeons-la !"

- Jetez vos déchets dans la poubelle, pas dans la nature. Pensez à ramasser vos déchets avant qu'ils détruisent la planète...
- Pensez à trier vos déchets pour qu'ils puissent être recyclés ou compostés.
- Utilisez vos pieds, votre vélo, votre trottinette ou les transports en commun pour parcourir de petites distances plutôt que la voiture. Les mobilités douces préservent notre planète.
- Réduisez votre consommation d'électricité en adoptant des gestes simples comme éteindre la lumière en quittant une pièce, débrancher les appareils en veille...

- Diminuez votre consommation d'eau : récoltez l'eau de pluie, fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents, privilégiez les douches plutôt que les bains.